

A l'attention des Cadres Techniques

Paris, le 24 mars 2014

Réf : PBe/JLC/AD2014/172/17

Cher(e) collègue,

En vue de préparer la prochaine saison et plus particulièrement le Parcours d'Excellence Sportive (PES), la DTN a souhaité recenser les candidatures pour les entrées dans les différentes structures, Pôles Espoir et Pôles France. Ces candidatures peuvent être spontanées ou incitées par les Cadres Techniques responsables des différents collectifs.

A cet effet, un dossier de candidature a été spécifiquement élaboré, accompagné d'une note précisant les différentes étapes de la procédure d'accès dans ces structures du PES et d'un tableau précisant les aides financières aux SHN (Pôles France).

Les pongistes candidats à ces entrées en Pôle devront télécharger les dossiers sur le site fédéral (via le blog DTN) et renvoyer ces dossiers dûment renseignés et accompagnés des pièces justificatives demandées

S'agissant des Pôles Espoir, les dossiers devront être transmis au secrétariat de la DTN et aux Présidents des Ligues concernées pour **le 25 avril 2014** délai de rigueur. En lien avec les Cadres responsables des Pôles Espoir, il appartient aux Présidents de Ligues de prononcer un avis sur les différents dossiers reçus et de faire connaître cet avis pour **le 09 mai 2014** au plus tard au DTN.

S'agissant des Pôles France, les dossiers seront adressés directement au secrétariat de la DTN pour **le 25 avril 2014** délai de rigueur.

La DTN réunira une commission d'admission dans la semaine **du 12 au 16 mai 2014** pour décider des sélections définitives des entrées en Pôles pour la saison 2014/2015.

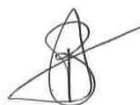
Il vous appartient de diffuser cette information auprès des jeunes pongistes susceptibles d'intégrer ces différentes structures.

Vous trouverez en PJ les différents documents constituant ce dossier de candidature.

Bernard BOUSIGUE, DTN Adjoint (✉ bernard.bousigue@fftt.com - ☎ 01.53.94.50.31) et Jean-Luc CHERRIER, Responsable du suivi socio professionnel des SHN (✉ jean-luc.cherrier@ffttmail.com - ☎ 01.53.94.50.44 / ☎ 06.27.10.32.55) se tiendront à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, cher(e) collègue, en l'assurance de mes meilleurs sentiments sportifs.

Amicalement,



Pascal BERREST
Directeur Technique National

PJ : dossier de candidature « entrée PF »